

Pour une juste fiscalité - propositions

Bonjour,

Je vous présente ci-dessous mes propositions sur la fiscalité:

- un premier package de définitions des assiettes fiscales et de leurs cibles,
- un second package de mesures à prendre pour lutter contre toutes les formes d'évasion et de fraudes fiscales qui me semblent être indissociables du premier package, aucun de ces deux packages n'étant par ailleurs exhaustif,
- des mesures de réparation de certaines injustices passées et récentes.

1) Assiettes fiscales et leurs cibles :

1.1) Impôt sur les Revenus des particuliers :

L'assiette imposable des contribuables particuliers doit inclure TOUS les revenus de source mondiale de TOUTES NATURES (salaire et retraite, rente, revenus du capital, revenus immobiliers et surtout toutes les formes d'aide sociale) pour ne former qu'une seule et unique assiette de calcul. Cela implique donc évidemment la suppression de la PFU (flat tax).

Les contribuables concernés sont TOUS les citoyens français y compris ceux résidant à l'étranger ou ayant déclaré une résidence fiscale à l'étranger et TOUS les étrangers fiscaux résidant en France (+ de 186 jours par an).

Pour les contribuables Français résidant à l'étranger, déduction des éventuels impôts payés à l'étranger avec les pays qui ont signé une convention de non double imposition avec la France.

Paiement de l'impôt à partir du premier Euro perçu (y compris les aides sociales) avec un minimum de 1 Euro par mois grâce à une grille à 7 ou 8 niveaux (ou plus) la plus haute étant d'au moins 60 % pour rendre l'impôt très progressif et faire participer tout ceux bénéficiant de la générosité de la France.

Suppression de toutes les niches fiscales qui n'ont pas un rapport direct soit avec l'investissement productif en France soit avec la transition écologique (lutte contre le réchauffement du climat).

1.2) Impôt sur la Fortune de l'Immobilier :

Les oeuvres et objets d'art, les bateaux, les avions, les véhicules de collection et les chevaux de course doivent être inclus dans l'assiette d'imposition de l'IFI.

1.3) TVA :

- ✓ TVA réduite de 2% pour les produits de première nécessité (alimentation de base, médicaments, eau, électricité, gaz, fioul domestique),
- ✓ TVA réduite de 5 % pour les produits d'alimentation générale (hors produits de luxe exemple le caviar, etc.), serviettes hygiéniques et assimilé, savons, champoings, produits de soins corporels, papier toilette, etc,
- ✓ TVA de 10 % pour les travaux d'amélioration de l'habitat participant à la lutte contre le réchauffement climatique,
- ✓ TVA de 20 % pour l'ensemble des autres produits et services y compris la presse et les médias,
- ✓ TVA de 25 % pour tous les produits d'entreprises françaises ayant délocalisé leur production,
- ✓ TVA de 30 % pour tous les produits dit de luxe, incluant les véhicules motorisés de plus de 2 litres de cylindrée ou de plus de 200 Cv. (or véhicules de transport en commun ou de transport de marchandises).
- ✓ Suppression de la TVA sur la TICPE.

Pour une juste fiscalité - propositions

1.4) Autres sources de taxes :

- ✓ Taxation du kérosène utilisé par TOUS les avions ravitaillant dans un aéroport français au titre de la TICPE.
- ✓ Taxation du carburant utilisé par TOUS les bateaux ravitaillant dans un port français au titre de la TICPE.
- ✓ Instauration d'une vignette annuelle pour TOUS les véhicules motorisés étrangers circulant sur le réseau routier français à l'image de la vignette suisse (contrôle aux frontières).
- ✓ Instauration d'une vignette annuelle pour TOUS les bateaux de plaisance de pavillon étranger amarrés dans un port français.
- ✓ Taxation automatique de 0,001 % de TOUTES les transactions financières effectuées par les banques, les opérateurs boursiers y compris le trading à haute fréquence.

1.5) Impôt sur les Sociétés :

- ✓ Fin de toutes les formes d'optimisation fiscale.
- ✓ Comme pour les particuliers, toutes les entreprises françaises doivent consolider les comptes de toutes leurs filiales étrangères et payer leurs impôts en France en déduisant les éventuels impôts payés à l'étranger avec les pays qui ont signé une convention de non double imposition.
- ✓ TOUTES les entreprises françaises TPE, PME, Grandes Entreprises cotées ou non cotées doivent payer un impôt calculé avec un taux identique de 20 % sur les bénéfices sans aucune réduction pour les plus grandes.
- ✓ TOUTES les entreprises étrangères y compris celles de l'Union Européenne ayant une activité en France doivent payer en France un impôt de 5 % sur leur chiffre d'affaire (et non sur les bénéfices), quitte à elles à se faire rembourser cet impôt par leurs pays d'origine qui ont signé une convention de non double imposition avec la France.
- ✓ Suppression du CICE pour toutes les entreprises cotées qui n'en ont pas besoin.

2) Lutte contre l'évasion et la fraude fiscale :

- ✓ Suppression totale du verrou de Bercy (exception française totalement injustifiée),
- ✓ Modification de l'article 9.1 alinéa 3 de la loi du 27 février 2018 par une nouvelle disposition portant à 25 ans le délai de reprise à compter du jour de la découverte des infractions d'opérations occultes ou dissimulées et celles de recel de blanchiment de fraude fiscale,
- ✓ Suppression du Plaider Coupable et de la Convention Judiciaire d'Intérêt Public,
- ✓ Extension de l'article 40 du code de procédure pénale donné à tout contribuable ou agent d'une administration ayant connaissance d'infractions fiscales et obligation au parquet saisi d'engager une procédure pénale,
- ✓ Transfert automatique au parquet de toute fraude supérieure à 100.000,00 Euros,
- ✓ Application automatique de la majoration de 40 % de la reprise sans aucune négociation possible pour toutes les fraudes,
- ✓ Application automatique de la majoration de 80 % de la reprise sans aucune négociation possible pour les affaires de blanchiment et celles de recel de blanchiment de fraude fiscale assortie d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 10 ans et avec une peine plancher minimum de détention de 3 ans fermes.
- ✓ Application automatique d'une majoration de 100 % de la reprise sans aucune négociation possible pour les affaires de blanchiment et celles de recel de blanchiment de fraude fiscale si perpétrées en bande organisée assortie d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 20 ans et avec une peine plancher minimum de détention de 5 ans fermes.
- ✓ Poursuite pénale systématique des dirigeants d'entreprises ayant recours au chantage à l'emploi ou à la délocalisation de tout ou partie de leur production à l'étranger avec une amende d'un million d'Euros et une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 10 ans et avec une peine plancher minimum de détention de 3 ans fermes.

Pour une juste fiscalité - propositions

3) Mesures de réparation des injustices passées et récentes.

- ✓ Taxation de 20 % supplémentaires sur les bénéfices des établissements bancaires ayant bénéficié de l'aide de l'état lors de la crise des "subprimes" jusqu'au remboursement à hauteur de 1.000 milliard d'Euros de la facture réelle que leurs spéculations et leur montages toxiques ont causé indirectement à notre économie (1.500 milliards),
- ✓ Remboursement intégral du CICE par toutes les entreprises en ayant bénéficié et qui soit ont procédé à des licenciements, soit n'ont pas fait d'investissements productifs, soit enfin n'ont pas créé d'emplois.

4) Enfin, supprimer le secret fiscal.

Le secret fiscal, qui n'en n'est pas un si l'on a un membre de sa famille ou un bon copain à la DGFiP, est une aberration qui engendre fantasme et jalousie.

Il faut faire comme en Suède et que ces données soient d'ordre public.

Conclusion.

Avec ce nouvel arsenal juridique fiscal, je pense que cela devrait non seulement inciter pas mal de gens à réfléchir à deux fois avant de frauder, mais aussi de récupérer des centaines de milliards d'Euros détournés depuis des années.

Cet ensemble (non exhaustif) de mesures permettrait d'être d'une très grande simplicité de mise en oeuvre (une seule et unique base d'assiettes pour tous les revenus avec des taux d'imposition progressifs par tranches pour les particuliers), la même règle fiscale pour toutes les entreprises françaises, et la participation aussi bien des étrangers que des entreprises étrangères établis en France pour concourir à notre économie :

- ✓ En s'appliquant à tous les français y compris ceux résidant à l'étranger (comme aux USA), ceux ne voulant pas l'accepter rendant leur passeport et demandant une autre nationalité,
- ✓ En faisant contribuer tous les étrangers résidant en France et bénéficiant ou non d'aides sociales diverses (comme aux USA), ceux ne voulant pas l'accepter étant privé de toute aide sociale et reconduit dans leur pays d'origine,
- ✓ En mettant toutes les entreprises françaises petites, moyennes et grandes sur un pied d'égalité (comme aux USA),
- ✓ En faisant contribuer les entreprises étrangères ayant une activité en France (comme aux USA), celles ne voulant pas l'accepter étant interdites de toute présence en France,
- ✓ En permettant de lutter efficacement et radicalement contre tous les fraudeurs y compris ceux qui "optimisent" légalement mais immoralement (comme aux USA),
- ✓ Enfin en rétablissant la justice fiscale, et donc l'acceptation de l'impôt par tous.

Pour une meilleure compréhension, je vous propose un second document qui détaille, explique et justifie sur 9 pages l'ensemble des propositions que je fais pour une meilleure justice fiscale que vous pouvez télécharger avec le lien suivant :

<http://www.as2.com/parlement-ouvert/explications-justice-fiscale.pdf>

Merci de partager un maximum et de me faire parvenir vos observations, critiques et propositions argumentées dans le but de faire évoluer mes propositions.

Dans l'attente de lire vos commentaires, recevez mes plus cordiales salutations citoyennes.

justiciable26@gmail.com

Pour une juste fiscalité - propositions